



L'accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique en classe de seconde

GUIDE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

L'accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique

En classe de seconde

Objectifs, repères et ressources pédagogiques

PREAMBULE

L'accompagnement, essentiel pour une orientation progressive tout au long de la scolarité, est renforcé à tous les niveaux pour permettre à l'élève d'élaborer progressivement son projet d'avenir. Il s'appuie sur un dialogue avec les élèves, les parents et les membres des équipes éducatives. La réforme du lycée général et technologique et la transformation de la voie professionnelle, vont donner à l'élève plus de temps pour faire ses choix et favoriser sa réussite.

Dans le cadre de cette réforme, l'accompagnement à l'orientation est mise en œuvre pour les classes de seconde dès la rentrée 2018. Ce temps dédié prépare les élèves à l'entrée en classe de première et à leurs choix de spécialités en voie générale ou de série en voie technologique en fonction de leurs goûts et de leurs potentialités.

Cet accompagnement permet de mieux personnaliser les parcours et de valoriser toutes formations y compris l'apprentissage.

À partir de janvier 2019, les régions participeront également à l'accompagnement à l'orientation en organisant l'information sur les métiers et les formations lorsque la loi pour « la liberté de choisir son avenir professionnel » entrera en application.

Les établissements scolaires sont le lieu principal du processus de l'orientation au plus près des aspirations et des besoins des élèves.

Objectifs

► L'accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique

Le lycéen est accompagné dans son projet d'orientation avec un volume annuel d'heures dédié à l'orientation.

Cet accompagnement permet de faire le point sur les compétences de chaque élève et sur la manière de les approfondir ou de répondre aux difficultés dans les différentes disciplines.

Des actions complémentaires d'orientation sont également prévues : semaines de l'orientation, forum des métiers, périodes d'observation. Elles seront organisées en partenariat avec les régions – dont le rôle est renforcé- les acteurs de l'enseignement supérieur et des représentants des mondes économique, professionnel et associatif.

► L'aide au choix de l'orientation se décline en **trois grands axes pédagogiques** :

➔ découvrir le monde professionnel et s'y repérer ;

- ➔ connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés ;
- ➔ élaborer son projet d'orientation.

Le volume horaire dédié à chacun de ces trois objectifs varie selon le niveau d'enseignement.

Organisation

Le volume horaire est, à titre indicatif, de **54 heures annuelles** incluant des actions ponctuelles dédiées à l'orientation : les deux semaines de l'orientation (novembre-décembre et janvier-février), des journées de découverte des métiers, des périodes d'observation en milieu professionnel et dans l'enseignement supérieur, etc...

Les semaines de l'orientation

Ces deux temps forts visent à permettre à chaque lycéen de préciser son projet. Les deux semaines contribuent à ouvrir la réflexion des élèves sur des perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle à chaque niveau du lycée.

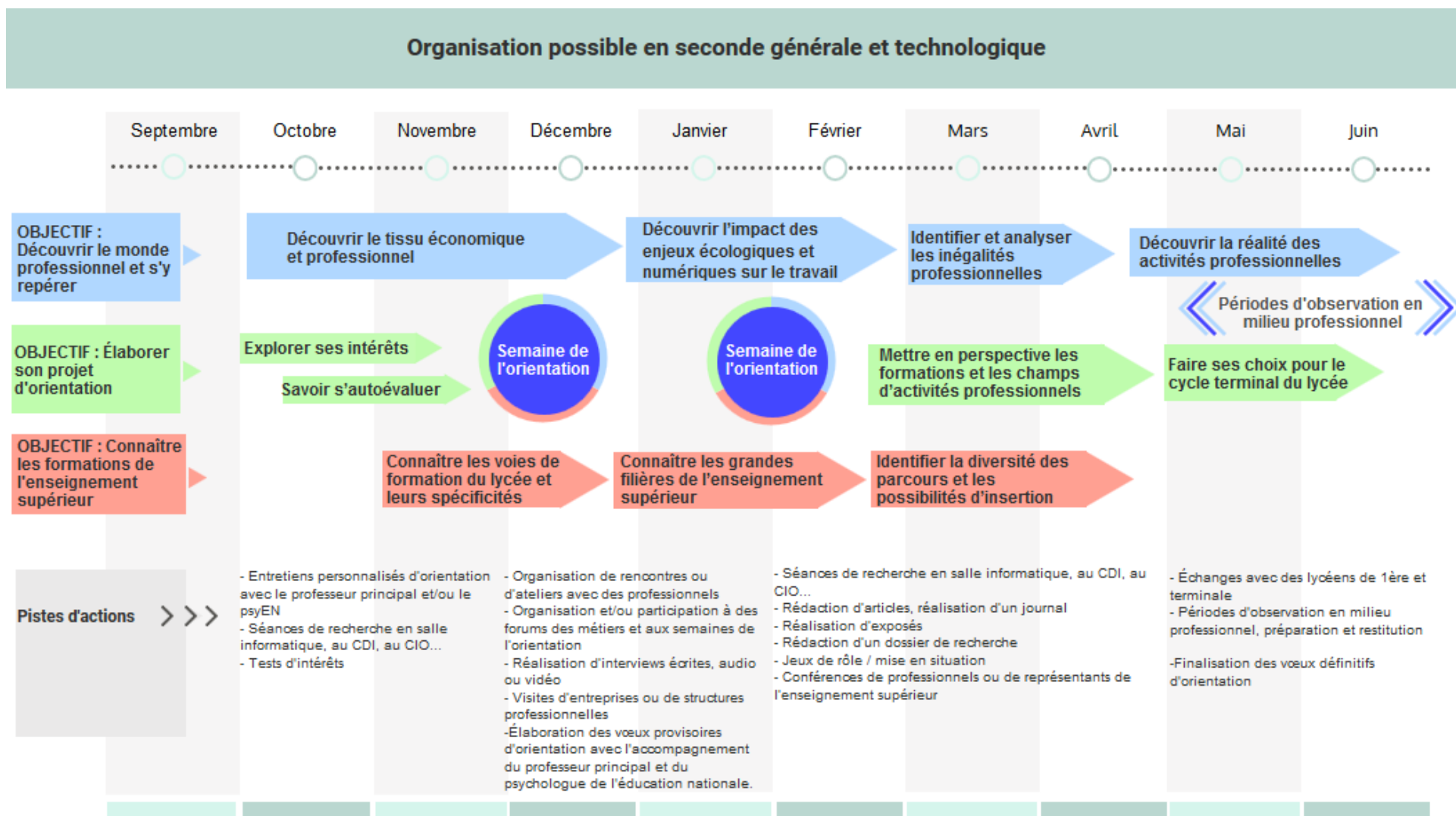
La première semaine de l'orientation, située fin novembre-début décembre, constitue un temps d'exploration et de réflexion et la deuxième semaine, située fin janvier-début février, permet de poursuivre et d'affiner la réflexion.

Au cours de ces deux semaines, un ensemble d'actions et d'événements sont organisés au sein du lycée et en dehors. Le lycéen peut ainsi :

- échanger avec les équipes pédagogiques de l'établissement sur son projet ;
- rencontrer et échanger avec des acteurs de l'enseignement supérieur et des représentants des mondes économique et professionnel ;
- visiter des établissements de l'enseignement supérieur ;
- prendre connaissance des ressources qui peuvent l'aider à construire son projet d'orientation.

Ces semaines peuvent également donner lieu à des rencontres avec les parents pour présenter les actions menées en lien avec l'orientation ainsi que les dates clés des procédures d'orientation et d'admission.

► Organisation possible de l'année scolaire



Les actions pédagogiques

- Préfiguration de la mise en place de l'accompagnement à l'orientation à la rentrée 2018.

En classe de **seconde**, les lycéens s'engagent dans une démarche exploratoire du monde professionnel et des domaines de formation. Les objectifs sont de dépasser les représentations liées au genre ou au milieu social d'origine et de choisir leur voie et leurs enseignements de spécialité ou leur série pour le cycle terminal du lycée. Les semaines de l'orientation contribuent tout particulièrement à initier cette démarche exploratoire. Une période d'observation en milieu professionnel est possible au cours de l'année scolaire.

- Perspective pour la rentrée 2019.

Ces actions seront élaborées en lien étroit avec les régions notamment en organisant l'information sur les métiers et les formations.

En classe de **première**, les lycéens poursuivent l'exploration des secteurs professionnels et des domaines de formation. Ils sont amenés à approfondir leurs recherches sur des secteurs en lien avec leurs intérêts, à étudier des cas concrets, à travailler à partir de rencontres avec des professionnels ou des enseignants-chercheurs et à mener des projets de groupe. Ils se familiarisent avec les enseignements et les méthodes de travail post-baccalauréat via des **journées d'immersion** dans des établissements de l'enseignement supérieur.

En classe de **terminale**, les lycéens affinent leur projet d'orientation, ils formulent des vœux de poursuite d'études, complètent leur dossier sur la plateforme Parcoursup, s'entraînent à présenter leur projet et se préparent à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Ils approfondissent leur connaissance des enseignements et des méthodes d'enseignement par des **journées d'immersion** dans des établissements de l'enseignement supérieur, **des journées portes ouvertes, des séances organisées par les universités...**



- Les actions pédagogiques permettent de :

- utiliser des cas concrets et des supports diversifiés (textes littéraires ou journalistiques, documents iconographiques, tableaux statistiques, vidéos...),
- articuler travail en autonomie et travail en groupe,
- mettre en pratique des compétences travaillées de manière transversale dans le cadre des enseignements disciplinaires tels que l'acquisition d'une plus grande autonomie, le développement de compétences de recherche documentaire, l'utilisation des outils numériques, les compétences écrites et orales.

Pour lutter contre les phénomènes d'autocensure, il est indispensable de faire travailler les élèves sur une variété de secteurs professionnels et de domaines de formation, d'effectuer des comparaisons régionale, nationale et internationale afin de mettre en perspective les domaines étudiés et d'**ouvrir le champ des possibles**.

► L'outil de suivi

L'utilisation d'un outil de suivi de type **carnet de bord** (papier ou numérique) ou **portfolio** est encouragée. Elle permet à l'élève de se constituer progressivement un portefeuille de compétences afin de recenser tous ses acquis au cours du lycée et de les valoriser.

Repères et ressources Pédagogiques : classe de seconde

Repères

AXE 1 : Découvrir le monde professionnel et s'y repérer <i>Volume horaire indicatif: 20 heures</i>	AXE 2 : Connaître les formations de l'enseignement supérieur <i>Volume horaire indicatif : 16 heures</i>	AXE 3 : Elaborer son projet d'orientation <i>Volume horaire indicatif : 18 heures</i>
Acteurs : intervenants mandatés par la région et membres de la communauté éducative	Acteurs : intervenants mandatés par la région, acteurs de la communauté éducative et de l'enseignement supérieur et leurs débouchés	Acteurs : les acteurs de la communauté éducative, tout particulièrement les professeurs principaux, les PsyEn et les professeurs documentalistes
1° Découvrir le tissu économique et professionnel - Découvrir : - la diversité des organisations aux niveaux national et régional qui participent à la production : - définir les notions de fonction, métier, emploi, travail ; - identifier les différents secteurs d'activité, les branches, les professions, les métiers ; - décrire les différences de rémunération liées au travail ; - les opportunités offertes par les différents secteurs d'activité : - identifier les secteurs d'activité qui recrutent et qui ne recrutent pas, au niveau régional, national, européen - l'entrepreneuriat. - Repérer la place de l'innovation dans le tissu économique et professionnel - analyser la place de l'innovation dans l'économie à partir de cas concrets ; - comprendre les impacts de l'innovation sur les activités professionnelles et sur le fonctionnement des organisations productives.	1° Connaître les enseignements de spécialité en lycée général et les séries en lycée technologique et leurs spécificités - Connaître les voies de formation en lycée : - identifier les spécificités des voies générale et technologique en termes de méthodes de travail, disciplines enseignées, de débouchés. - Connaître les différentes séries en voie technologique : - identifier les différentes séries de la voie technologique, les disciplines et les enseignements spécifiques proposés. - Connaître les différents enseignements de spécialité en voie générale : - identifier les enseignements de spécialité et les différentes combinaisons possibles, connaître les options possibles.	1° Explorer ses intérêts - Découvrir et explorer ses intérêts à partir de tests ou questionnaires d'intérêt. - Se préparer aux entretiens d'orientation menés par les enseignants en collaboration avec les psychologues de l'éducation nationale. - Affiner ses centres d'intérêt à partir des entretiens d'orientation.
2° Découvrir l'impact des enjeux écologiques et numériques sur le monde du travail - Les enjeux écologiques - étudier l'impact et les enjeux	2° Connaître les grandes filières de l'enseignement supérieur, leurs conditions et modalités d'accès Connaître le schéma	2° Savoir s'autoévaluer Identifier ses points forts, ses points faibles, ses processus d'apprentissage dans une perspective d'autoévaluation et

AXE 1 : Découvrir le monde professionnel et s'y repérer <i>Volume horaire indicatif: 20 heures</i>	AXE 2 : Connaître les formations de l'enseignement supérieur <i>Volume horaire indicatif : 16 heures</i>	AXE 3 : Elaborer son projet d'orientation <i>Volume horaire indicatif : 18 heures</i>
des questions environnementales pour le travail - étudier des exemples de secteurs d'activités et d'entreprises (énergies renouvelables, recyclage,...) • Les enjeux numériques - étudier des exemples concrets d'entreprises pionnières dans le numérique ; - étudier l'impact et les enjeux des évolutions du numérique, de la domotique, de l'intelligence artificielle... pour le travail. • Découvrir les secteurs et métiers d'avenir	d'enseignement de l'enseignement supérieur : - connaître les grandes filières de l'enseignement supérieur, les différents diplômes et leurs spécificités ; - repérer les passerelles entre les différentes voies de l'enseignement supérieur. • Identifier les contenus et les attendus des formations de l'enseignement supérieur. • Mettre en cohérence ses choix de disciplines de spécialité ou de série avec les contenus des formations de l'enseignement supérieur ou des domaines d'études visés.	de progressivité. • Apprendre à hiérarchiser / formuler des choix de professions selon les critères personnels explicites • Repérer les différents facteurs à considérer pour prendre une décision concernant son orientation
3° Découvrir la réalité des activités professionnelles • Préparer une période d'observation ou une visite en milieu professionnel - identifier et postuler auprès d'organisations pour une période d'observation ; - préparer des questions et des éléments à observer ou rechercher pendant la période d'observation. • Effectuer une période d'observation en milieu professionnel - observer la réalité d'activités professionnelles ; - savoir être acteur au cours de cette observation : poser les questions préparées, effectuer ses recherches pour mieux connaître l'organisation, le métier observé • Réaliser une restitution de son expérience en milieu professionnel : - rédiger un compte rendu de son expérience ; - comparer les différentes expériences vécues ; - savoir présenter son expérience à l'oral.	3° Identifier la diversité des parcours et les possibilités d'insertion • Repérer les principaux débouchés en fonction des formations de l'enseignement supérieur à partir d'exemples variés. • Découvrir les possibilités offertes par la formation tout au long de la vie.	3° Mettre en perspective les champs d'activités professionnels et les formations • Découvrir à partir d'un métier, un secteur d'activité les différents choix de spécialités ou de série à réaliser en première et terminale et les différents parcours possibles de formation de l'enseignement supérieur pour y accéder • Découvrir à partir d'une formation de l'enseignement supérieur les différents secteurs d'activité ou métiers qui peuvent y être associés. • En fonction des appétences personnelles mettre en perspective des champs d'activités professionnels et des formations
4° Identifier et analyser les inégalités professionnelles		4° Au regard du travail de réflexion amorcé au cours de

AXE 1 : Découvrir le monde professionnel et s'y repérer <i>Volume horaire indicatif: 20 heures</i>	AXE 2 : Connaître les formations de l'enseignement supérieur <i>Volume horaire indicatif : 16 heures</i>	AXE 3 : Elaborer son projet d'orientation <i>Volume horaire indicatif : 18 heures</i>
• Repérer et analyser les inégalités dans le monde professionnel : - connaître les différentes formes d'inégalités, les étudier à partir de statistiques et de cas concrets ; - identifier les stéréotypes et les classifications sexistes pour pouvoir les dépasser.		l'année, faire ses choix pour le cycle terminal du lycée • Choisir la voie d'enseignement général ou technologique en lien avec ses goûts, ses intérêts et aptitudes • Choisir ses enseignements de spécialité pour la classe de première générale • Choisir sa série pour la classe de première technologique.

Ressources pédagogiques pour la classe de seconde

Axe 1. Découvrir le monde professionnel et s'y repérer

1° Découverte du tissu économique et professionnel et 2° Découvrir l'impact des enjeux écologiques et numériques sur le monde du travail

Pour mettre en œuvre ce premier objectif il est souhaitable de :

- s'appuyer sur le contenu disciplinaire des enseignements exploratoires (SES et PFEG) pour aborder aussi bien au niveau régional que national la découverte du tissu économique ;
- de co-construire certaines séquences d'activités avec les représentants des régions et/ou des branches professionnelles.

Activités possibles :

- Découverte des entreprises :
 - le site de l'INSEE propose une activité qui permet de découvrir ce que sont les entreprises, les groupes, les multinationales, les types de production. Une activité peut être construite à partir des informations : <http://www.statapprendre.education.fr/insee/entreprises/default.htm> ;
 - un site Eduscol : <https://direct.eduscol.education.fr/numerique/tout-le-numerique/veille-education-numerique/septembre-2017/connaitre-monde-entreprise>
- Découverte des autres organisations productives : montrer que le tissu économique d'un pays comporte d'autres types d'organisations (administrations publiques, mutuelles, associations...)
- Découverte des professions : faire une recherche sur les différents métiers à partir de domaines d'activités ou de secteurs : <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>
- Découverte des secteurs d'activités et des branches professionnelles : découverte des différentes activités professionnelles qui composent un métier : par exemple, faire travailler les élèves sur le secteur architecture, et constructions pour qu'ils se rendent compte de la multiplicité des activités.
- Participation des régions dans la mise en place de forums métiers, dans les semaines de l'orientation : co-construction d'activités pédagogiques fondées sur l'intervention des représentants de la Région ou des branches professionnelles au sein des établissements et mise en place par la région de découvertes d'entreprises ou de bassins d'activités.
- La prise en compte des évolutions des métiers : <https://www.orientation-pour-tous.fr/tutoriel/je-veux-decouvrir-les-metiers/je-veux-trouver-un-metier-qui-recrute-dans-les-annees-a-venir/>
- Expliquer les différences de rémunération liées au travail (niveau de qualification, responsabilité, pénibilité, ancienneté, etc.) Par exemple une activité statistique peut-être créée à l'aide d'un tableur à partir du site de l'INSEE « salaires dans le secteur privé et les entreprises publiques » : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1370897>

4° Identifier et analyser les inégalités professionnelles

Il est souhaitable de penser ce sujet en collaboration avec les professeurs d'EMC qui traitent de la question des inégalités et des discriminations et des professeurs de SES qui traitent des questions de stéréotypes et de la socialisation en fonction du sexe.

Activités possibles :

- Le site de l'INSEE propose des données sur l'égalité femmes-hommes :
 - « femmes, hommes, l'égalité en question » : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2586439?sommaire=2586548>

- « des inégalités professionnelles persistantes entre les sexes mais moindres pour les nouvelles générations » : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285763>
- Le Cereq propose un ensemble de ressources : <http://www.cereq.fr/index.php/articles/Points-sur-des-grands-themes-de-travail-du-Cereq/Les-inegalites-de-genre-dans-les-travaux-du-Cereq>
- Le ministère de l'enseignement supérieur a publié en avril 2017, un article sur la parité dans l'enseignement supérieur : https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/9/EESR9_ES_26-la_parite_dans_l_enseignement_superieur.php
- Le réseau canopé propose un ensemble de ressources : https://www.reseau-canope.fr/lutte-contre-les-inegalites/egalite-fillesgarcons.html?tx_solr%5Bfilter%5D%5B0%5D=rayon%253A%252FLyc%25C3%25A9e
- Séquences pédagogiques sur le site de l'ONISEP : <http://www.onisep.fr/Equipes-educatives/Ressources-pedagogiques/Pistes-pedagogiques-sur-l-egalite>

Axe 2. Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés

1° Il est souhaitable de travailler avec le ou la psychologue de l'éducation nationale (PsyEn) et les professeurs documentalistes. Connaître les enseignements de spécialité en lycée général et les séries en lycée technologique ainsi que leurs spécificités

Activités possibles :

- Intervention d'une ou d'un psychologue de l'éducation nationale (PsyEN) : présentation des voies de formation proposées en lycée
- Mentorat par des élèves de 1ère – terminale : présentation des contenus disciplinaires (série ou enseignements de spécialité)

2° Connaître des grandes filières, leurs conditions et modalités d'accès

Activités possibles :

- Séances d'information avec le ou la psychologue de l'éducation nationale (PsyEN), animation d'atelier méthodologique sur la recherche d'information par les documentalistes et utilisation des ressources proposées par l'Onisep : présentation du schéma d'ensemble des filières de l'enseignement supérieur Faire comprendre les différents parcours et passerelles qui leur sont proposées pour aboutir à un niveau de formation.

3° Identifier la diversité des parcours et les possibilités d'insertion

Activités possibles :

- Recherches individuelles ou par groupe et exposés sur les formations ;
- Participation aux semaines de l'orientation pour être capable de faire des premiers choix de contenus disciplinaires en lien avec les appétences d'enseignement et les formations proposées en post-bac ;
- Mettre en place des retours d'activités à la suite des forums métiers ou des semaines de l'orientation.

Axe 3. Elaborer son projet d'orientation

1° Explorer ses intérêts

Activités possibles :

- Tests/questionnaires d'intérêts
 - Entretiens personnalisés d'orientation menés par les enseignants, en collaboration avec les psychologues de l'éducation nationale (PsyEN).

2° Savoir s'autoévaluer

Activités possibles :

- Hiérarchiser des professions selon les critères personnels explicites ;
- Hiérarchiser les différents facteurs à considérer pour prendre une décision concernant son orientation.

3° Mettre en perspective les champs d'activités professionnels et les formations en fonction de goûts personnels

Activités possibles :

- Tutorat en interne à l'établissement, par un étudiant ou un enseignant du supérieur ;
- Parrainage par un représentant du monde professionnel.

4° Au regard du travail de réflexion amorcé au cours de l'année, faire ses choix pour le cycle terminal du lycée

Activités possibles :

- Présentation de la voie d'enseignement général ou technologique ;
- Présentation des séries de la voie technologique ;
- Présentation des enseignements de spécialité et choix en fonction de ses goûts personnels et de son projet d'orientation post-baccalauréat.

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

